

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE MONTMAGNY

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-DE-L'ISLE-AUX-GRUES

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue le 7 novembre 2022, à la salle des Bâtisseurs du Centre de la Volière, à 19h00.

En présence des conseillers :

Madame Édith Rousseau, messieurs Simon Nadeau, Yvon Roy, Pierre Larouche, Michel Rousseau et Luc Vézina, formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Gariépy, maire.

Madame Sylvie Dorval directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

01. Ouverture de la séance

Monsieur Pierre Gariépy, maire, souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 19 heures. Cette dernière est diffusée via Facebook.

02. Adoption de l'ordre du jour;

2022-11-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour se lit comme suit :

01. Ouverture de la séance;
02. Adoption de l'ordre du jour;
03. Adoption des procès-verbaux du mois d'octobre 2022;
 - a) Suivi aux procès-verbaux
04. Adoption des comptes;
05. Nomination du maire substitut;
06. Plan des mesures d'urgences (PMU) – adoption de la mise à jour;
07. Assurance aviation – renouvellement du contrat 2022-2023;
08. FRR volet 2 - projet mi-carême;
09. Comité réflexion sur avenir de l'église et du presbytère – nomination d'un représentant municipal;
10. Embauche de madame Sonia Ferland;
11. Salaire 2023 des élus municipaux;
12. Achat du camion de pompier;
13. Suivi au dossier :
 - a. vol cargo saison hivernal;
 - b. voyage hivernal.
14. Varia;
15. Période de question;
16. Levée de la séance

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yvon Roy

APPUYÉ PAR monsieur Simon Nadeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté, le point 14 *Varia* restant ouvert.

ADOPTÉE.

03. Adoption des procès-verbaux du mois d'octobre 2022;

2022-11-02 **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS D'OCTOBRE 2022**

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux des séances du Conseils du mois d'octobre 2022, a préalablement été remise à chacun des membres du Conseil;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Simon Nadeau

APPUYÉ PAR monsieur Yvon Roy

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue le 4 octobre 2022 à dix-neuf heures, ainsi que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 17 octobre 2022, à dix-huit heures trente, soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ.

a) Suivi aux procès-verbaux

Aucun suivi

04. Présentation et adoption des comptes;

2022-11-03 **PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES**

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes pour le mois de novembre 2022, préparée par la directrice générale et greffière-trésorière, est remise aux membres du Conseil et qu'ils en ont pris connaissance ;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR Luc Vézina

APPUYÉ PAR madame Edith Rousseau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la liste des comptes pour le mois de novembre 2022 soit approuvée pour un montant de **130 203,24 \$**

ADOPTÉE.

05. Nomination du maire substitut;

2022-11-04 **NOMINATION DU MAIRE SUBSTITUT**

CONSIDÉRANT QUE le conseiller, monsieur Simon Nadeau était élu pour une période de 6 mois à titre de maire substitut;

CONSIDÉRANT QUE 6 mois se sont écoulés depuis sa nomination à titre de maire substitut.

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Simon Nadeau

APPUYÉ PAR monsieur Yvon Roy

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE monsieur Michel Rousseau soit nommé à titre de maire suppléant pour les 6 prochains mois.

QUE monsieur Michel Rousseau, maire suppléant, soit désigné pour remplacer le maire aux réunions du Conseil des maires de la MRC de Montmagny, lui autorisant ainsi le droit de vote lors de ces rencontres.

ADOPTÉE.

06. Plan des mesures d'urgences (PMU)– adoption de la mise à jour;

2022-11-05 PLAN DES MESURES D'URGENCES PMU – ADOPTION DE LA MISE À JOUR

CONSIDÉRANT QUE madame Sylvie Dorval occupe maintenant le poste de directrice générale et greffière-trésorière;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Simon Nadeau est maintenant conseiller no 1;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle section intitulé voie d'accès et sortie d'urgence a été ajoutée;

CONSIDÉRANT QUE des corrections diverses ont été apportées (no téléphone, personnes ressources etc.)

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Larouche

APPUYÉ PAR monsieur Simon Nadeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues adopte la mise à jour du Plan des mesures d'urgences (PMU).

ADOPTÉE.

07. Participation municipale – comité ad hoc concernant l'avenir de l'église

2022-11-06 PARTICIPATION MUNICIPALE – COMITÉ AD HOC CONCERNANT L'AVENIR DE L'ÉGLISE

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de fabrique est en réflexion quant à l'avenir de son bâtiment principal (l'église)

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal souhaite participer aux réflexions et discussions avec le Conseil de fabrique et autres membres de la communauté;

CONSIDÉRANT QU'un Comité ad hoc a été mis en place pour analyser les besoins du milieu concernant les fonctions de l'église et autres besoins;

CONSIDÉRANT QUE le Comité ad hoc consultera la population quant aux projets possibles;

CONSIDÉRANT QUE le Comité ad hoc aura un rôle de recommandation auprès du Conseil municipal et du Conseil de fabrique;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mandater un représentant (ou deux) représentants du Conseil municipal au Comité ad hoc;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Luc Vézina

APPUYÉ PAR monsieur Michel Rousseau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE monsieur Pierre Gariépy, maire, soit mandaté en tant que représentant du Conseil municipal au sein du Comité ad hoc;

QUE monsieur Gariépy fasse rapport au Conseil municipal de l'état d'avancement du comité ad hoc après chaque rencontre.

8. renouvellement contrat assurance aviation.

2022-11-07

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ASSURANCE AVIATION 2022-2023

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour l'année 2021-2022 est arrivé à terme;

CONSIDÉRANT QUE ce contrat a pour objet d'assurer l'espace utilisé par la municipalité, (caserne).

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Simon Nadeau

APPUYÉ PAR monsieur Michel Rousseau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le contrat d'assurance aviation pour l'année 2022-2023 soit renouvelé au montant total de 5287,00\$ (toutes taxes incluses)

ADOPTÉE.

09. FRR volet 2 – demande supplémentaire pour exposition mi-carême

2022-11-08

FRR VOLET 2 – DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE POUR EXPOSITION MI-CARÊME

CONSIDÉRANT QUE le projet #18070-2021-03-01 « Installation d'une exposition sur la Mi-Carême au Centre de la Volière » élaboré par la municipalité a coûté plus cher que prévu pour sa réalisation;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite augmenter le montant demandé au FRR-2 (pacte rural) pour la réalisation de son projet;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yvon Roy

APPUYÉ PAR monsieur Michel Rousseau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues demande à la MRC de Montmagny, d'affecter la somme supplémentaire de 3200.26\$ à partir des objectifs d'affectation du FRR-volet 2 (Pacte rural) au volet local pour la réalisation de ce projet qui totalise un montant de 9026.98\$.

ADOPTÉE.

10. Embauche de madame Sonia Ferland

2022-11-09

EMBAUCHE DE MADAME SONIA FERLAND

CONSIDÉRANT QU'une offre d'emploi, comme agent de bureau et préposé à l'entretien a été affichée le 27 septembre dernier;

CONSIDÉRANT QUE madame Ferland a posé sa candidature et satisfait aux exigences des postes à combler.

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR madame Edith Rousseau

APPUYÉ PAR monsieur Yvon Roy

ET RÉSOLU EN MAJORITÉ,

Monsieur Simon Nadeau s'étant abstenu de voter par souci de conflit d'intérêt

QUE madame Sonia Ferland soit embauchée pour occuper le poste d'agent de bureau et de préposée à l'entretien.

ADOPTÉE.

11. Salaire 2023 des élus municipaux;

2022-11-10 SALAIRE 2023 DES ÉLUS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QU'avec le contexte économique difficile actuel, la hausse des prix constante et différents autres facteurs;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 9 du règlement 2006-01-89

La rémunération de base et la rémunération additionnelle telles qu'établies par le présent règlement seront indexées à la hausse, pour chaque exercice financier suivant celui de l'entrée en vigueur du présent règlement.

L'indexation consiste dans l'augmentation, pour chaque exercice, du montant applicable pour l'exercice précédent d'un pourcentage correspondant au taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada établi par Statistiques Canada.

CONSIDÉRANT QUE l'indice du prix à la consommation de septembre 2022 est de 6.9% et que dans le contexte actuel, il se maintiendra élevé.

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Luc Vézina

APPUYÉ PAR monsieur Pierre Larouche

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le salaire des élus municipaux pour l'exercice financier de 2023 soit majoré de 2% seulement;

ADOPTÉE.

12. Achat du camion de pompier

2022-11-11 ACHATS DU CAMION DE POMPIER

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a acquis récemment le nouveau camion de pompier;

CONSIDÉRANT QU'un déboursé de 86 231.25\$ sera versé à la Ville de Montmagny pour l'achat du camion;

CONSIDÉRANT QU'un montant de 50 400\$ a été préalablement affecté pour cet achat et sera utilisé.

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Larouche

APPUYÉ PAR monsieur Simon Nadeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la différence de 35 831.25\$ sera prise dans les surplus monétaires non affectés.

ADOPTÉE.

13. Suivi aux dossiers

a. Vol cargo hivernal;

b. Voyage hivernal (bateau)

Une demande a été envoyée à la STQ le jeudi 3 novembre 2022

15. Varia

Monsieur Luc Vézina demande de faire un suivi pour que soit couper les herbes hautes et les branchages sur la route du Quai du côté champs.

16. Période de questions

-Monsieur Marcoux a interpellé le conseil pour savoir si un suivi pour mettre au norme les fosses septiques des résidents de l'Isle et le délai prévu.

-Monsieur Gilles tardifs désir connaître les revenus et dépenses de l'exposition mi-carême.

17. Levée de la séance

2022-11-12 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Luc Vézina

APPUYÉ PAR monsieur Pierre Larouche

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la séance ordinaire du Conseil soit levée à 19h55, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ.

Pierre Gariépy, maire

Sylvie Dorval, directrice générale et greffière - trésorière